

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 4 décembre 2001 à 21 h 20, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard
Monsieur Claude Béland
Madame Carole Boisclair
Madame Danielle Bolduc
Monsieur Denis Boulianne
Monsieur Mario Champagne
Madame France Désaulniers
Monsieur Réjean Gélinas
Monsieur René Gélinas

Madame Johanne Harvey
Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Réjean Langlois
Monsieur Steve Martin
Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Grégoire Rompré
Madame Diane Samson
Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE mesdames Sylvie Dupont-Simard et Dominique Huard, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles

L'absence de public est constatée.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

À l'ouverture de la séance, monsieur le président Jean-Yves Laforest s'assure que la procédure de convocation a été respectée. Sur ce, le secrétaire général Me Serge Carpentier indique que la convocation a été transmise dans les délais prévus à la Loi sur l'instruction publique et que les avis requis ont été faits.

Président

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 230 1201 :

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que
l'ordre du jour décrit au document 1201-01 soit adopté.

Adopté unanimement

Sur invitation de monsieur le président Jean-Yves Laforest, le secrétaire général confirme aux membres du conseil des commissaires la réception de lettres de démissions de leur poste de commissaires de monsieur Michel Paillé (en date du 22 novembre 2001) et de monsieur Marc Dumont (en date du 23 novembre 2001).

Le secrétaire général mentionne que, par suite, et dans le cadre du processus de comblement de ces postes par nomination, tel que prévu à la Loi sur les élections scolaires, une consultation a été faite auprès du comité de parents. Lecture est alors faite de la lettre et de la résolution transmises par le comité de parents en suivi à cette consultation.

Consécutivement, des résolutions sont successivement adoptées concernant la nomination de commissaires.

Nomination de
madame Sylvie
Dupont-Simard au
poste de
commissaire de la
circonscription
électorale n° 11

RÉSOLUTION 231 1201 :

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Paillé a transmis
une lettre de démission de son poste de commissaires, et
ce, en date du 22 novembre 2001;

CONSIDÉRANT, par suite et en conformité avec la Loi
sur les élections scolaires que le conseil des commissaires doit combler par nomination le
poste ainsi vacant de la circonscription électorale n° 11 (Shawinigan en partie et Grand-Mère
en partie);

CONSIDÉRANT que le comité de parents a été consulté
et que le conseil des commissaires a pris connaissance de la lettre et de la résolution
transmises à ce sujet par le comité de parents;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge
Lafontaine PROPOSE que le poste de la circonscription électorale n° 11 laissé vacant par
suite de la démission de monsieur Michel Paillé soit comblé par la nomination de madame
Sylvie Dupont-Simard à ce poste de commissaire.

Adopté unanimement

Nomination de
monsieur Réal
Julien au poste de
commissaire de la
circonscription
électorale n° 13

RÉSOLUTION 232 1201 :

CONSIDÉRANT que monsieur Marc Dumont a
transmis une lettre de démission de son poste de
commissaires, et ce, en date du 23 novembre 2001;

CONSIDÉRANT, par suite et en conformité avec la Loi
sur les élections scolaires que le conseil des commissaires doit combler par nomination le
poste ainsi vacant de la circonscription électorale n° 13 (Grand-Mère en partie et Saint-
Georges-de-Champlain en partie);

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que le comité de parents a été consulté et que le conseil des commissaires a pris connaissance de la lettre et de la résolution transmises à ce sujet par le comité de parents;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que le poste de la circonscription électorale n° 13 laissé vacant par suite de la démission de monsieur Marc Dumont soit comblé par la nomination de monsieur Réal Julien à ce poste de commissaire.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

À 21 h 35, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 233 1201 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit déclarée close la présente séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire